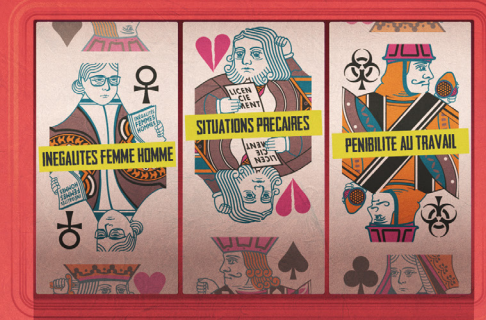


PAS DE HASARD POUR MA RETRAITE

JE VEUX SAVOIR QUAND ET AVEC COMBIEN JE PARTIRAI



VOUS NE CONNAITREZ VOS GAINS QU'À 62 ANS = VOUS NE CONNAITREZ VO

#maretraitenestpasuneloterie

<http://www.cgt.fr/>

POUR DONNER DU POIDS À SES PROPOSITIONS, J'ADHÈRE À LA CGT

Après dix-huit mois de concertation entre les organisations syndicales et Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, le gouvernement vient d'annoncer une période de consultation avec les « partenaires sociaux » sur la base des préconisations présentées dans le « rapport Delevoye ». La CGT porte une réforme des retraites de progrès et de justice sociale. Gagner cette ambition revendicative nécessite une mobilisation de grande ampleur dans la rue et sur les lieux de travail.

Avec la CGT, je revendique :

- un âge légal de départ à la retraite à 60 ans. pour cela, il est indispensable d'augmenter le financement des retraites. Ce qui permettrait aussi d'améliorer les pensions de tous les travailleurs et travailleuses. C'est possible car nous vivons dans une des plus grandes puissances économiques du monde. Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses !
- la reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et le droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles. C'est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, à qualification égale, de 20 % en moyenne. Cette décision permet-

trait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les ressources des différents régimes de retraite existants ;

- la validation de trois années d'études au moins, de formation initiale ou continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans. L'acquisition des droits par la jeunesse doit être assurée en partie par l'État, de même que ce dernier doit prendre en charge sa formation. L'autre partie doit être prise en charge sous forme de cotisations par les entreprises qui bénéficient de la qualification acquise par les salariés ;
- le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite : moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis dix ans. Dans ce contexte, le gouvernement veut reculer l'âge réel de la retraite à 64 ou 65 ans... La CGT propose de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle favorisant le maintien et le retour au travail entre 55 et 60 ans ;
- avec la CGT, je me bats pour renforcer la qualité de mon emploi, avoir un emploi stable, pour la reconnaissance de mes qualifications, pour un meilleur salaire. Parce que la retraite est bel et bien le reflet de ma vie active.

Le travail a plusieurs visages, la retraite aura le mien. Je ne laisse rien au hasard, je rejoins la CGT.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr